

Territoire du Sud-Charente

Un territoire rural sous l'influence des agglomérations d'Angoulême et de Cognac

Situé à l'extrême sud du Département de la Charente, à la limite de la Dordogne et de la Charente-Maritime, le territoire de contractualisation du Sud-Charente se compose de deux EPCI (la communauté de communes des 4B Sud-Charente et la communauté de communes de Lavalette Tude Dronne). En 2015, ses 91 communes comptent près de 38 234 habitants.

Les pôles de Barbezieux-Saint-Hilaire, de Montmoreau et Chalais (respectivement 3 848, 1 211 et 928 emplois) structurent l'espace de ce territoire rural peu dense, ne concentrant que 23,7 % de la population du territoire mais 45,8 % de l'emploi. Ils constituent également des pôles d'équipements intermédiaires.

Le nord du territoire bénéficie de l'influence des deux grands pôles situés à proximité : Cognac et Angoulême. Ainsi, les transports sont organisés principalement sur un axe nord/sud (RN 10, RD 664, TER) offrant au territoire une relative proximité avec les agglomérations de Bordeaux (1h en voiture depuis Barbezieux-Saint-Hilaire et Chalais), de Cognac (40 min en voiture depuis Barbezieux-Saint-Hilaire) et d'Angoulême (20 mn).

Un modèle de développement territorial « productif-social-pendulaire »

L'analyse des revenus, que le Sud-Charente capte à l'extérieur du territoire, met en évidence un modèle de développement de type « productif-social-pendulaire ». Il traduit une transformation en profondeur, non encore achevée, des modalités de fonctionnement socio-économique du territoire : ces dernières reposent de moins en moins sur le champ productif qui, même s'il est encore surreprésenté, subit des difficultés (désindustrialisation, restructurations...) génératrices d'une montée en puissance des transferts sociaux.

En parallèle, une diversification du modèle de développement semble à l'œuvre au travers de la mobilisation de revenus pendulaires significatifs. Ces revenus, « importés » par les actifs résidant sur le territoire et travaillant hors de son périmètre, constituent un important levier de captation complémentaire. Toutefois, cette diversification est à relativiser puisque la surreprésentativité des revenus pendulaires est davantage le produit d'un déficit marqué des pensions de retraite et des dépenses touristiques que d'une réelle intensité des échanges pendulaires. En effet, la part d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire est dans la moyenne des territoires ruraux.

Bien que le Sud-Charente présente un déficit global de captation de revenus extérieurs, le territoire semble parvenir à en compenser les effets sur la création d'emplois présentiels privés, par un système de consommation plutôt favorable. Il bénéficie d'une meilleure propension à consommer localement que la moyenne des territoires ruraux. Ainsi, la densité d'emplois présentiels en Sud-Charente est supérieure d'un point à celle des territoires ruraux.

Une économie vulnérable qui subit mutations structurelles et effets de la crise, mais qui semble rebondir.

Le tissu économique sud-charentais a enregistré, comme partout, une véritable mutation depuis les années 70. Dans ce territoire, elle résulte d'une poussée significative de l'économie présente, tournée vers la satisfaction des populations résidentes et des touristes, et d'un effondrement de la sphère productive. La sphère présente, poussée par la consommation locale, s'est en effet développée à un rythme beaucoup plus soutenu que dans les territoires de contractualisation néo-aquitains ruraux, tout en restant inférieure à la progression régionale et nationale. À l'inverse, la sphère productive exportatrice, largement prédominante en 1975, a subi des pertes 3 fois plus importantes qu'au niveau régional et national, mais moins marquées que dans les territoires ruraux. Ainsi, la sphère productive, alors qu'elle concentrerait 62 % des emplois en 1975, n'en représente plus que 38 % en 2015. Davantage représentée qu'en province (34 %) elle reste cependant un pilier essentiel de l'économie.

Constitué de PME, le tissu économique local reste très spécialisé dans des secteurs industriels tels que les industries du bois-papier-imprimerie et de l'agroalimentaire. Le poids important de l'agriculture (14,5 % de l'emploi en 2015) caractérise aussi le territoire. Les productions agricoles sont à forte dominante viticole dans le quart nord-est du territoire qui relève du terroir de l'AOC Cognac et sont tournées essentiellement vers la polyculture-polyélevage sur le reste du territoire. Ayant déjà subi, entre 2010 et 2015, une perte de l'emploi agricole plus marquée que dans les autres territoires, le vieillissement des agriculteurs exploitants fragilise l'avenir de cette filière et alerte sur la question de la transmission des exploitations : en 2015, un exploitant sur 2 a plus de 50 ans.

Ressortent enfin trois spécialisations du tissu économique local dans des secteurs d'activité majoritairement présentiels : l'hébergement médico-social et l'action sociale qui emploie 16,5 % des salariés du territoire, la construction et le commerce, et la réparation automobile.

Subissant de plein fouet la crise initiée en 2008 (perte de 4,4 % par an de ses effectifs salariés privés en 2008-2009) et ne profitant pas de la reprise entre 2009-2011, le territoire n'a en revanche pas été impacté par la récession (augmentation entre 2011-2014 de 0,2 % par an de l'emploi privé) et a profité fortement de la reprise qui s'en est suivie (1,5 % par an entre 2014 et 2017). Toutefois, cela n'a pas suffi à compenser les pertes d'emploi salarié du début du cycle (- 102 sur toute la période).

Ces résultats proviennent pour 3/4 de l'orientation sectorielle défavorable du tissu économique. Ainsi, le secteur de l'industrie du bois et imprimerie est celui qui a le plus souffert avec 183 emplois perdus. Les industries extractives et l'industrie de l'habillement ont été plus touchées qu'aux niveaux national et régional et qu'au niveau des territoires ruraux. Deux secteurs réagissent à contre-courant de la tendance régionale et nationale : l'hébergement médico-social qui perd des emplois sur le territoire et la construction qui en gagne. Ainsi, l'effet local négatif,

expliquant les pertes d'emploi salarié restantes, interroge la structuration de l'écosystème local.

Par ailleurs, la faiblesse de la dynamique de création d'établissements menace la vitalité du tissu économique : tous les secteurs (à part le secteur du « commerce, transports, restauration, hébergement »), en particulier l'industrie, enregistrent des taux plus faibles que dans tous les territoires de référence.

La forte implantation de l'économie sociale et solidaire sur le territoire (14,4 % des effectifs salariés contre 11,9 % en Nouvelle-Aquitaine) pourrait constituer un atout. Néanmoins, très représentée dans la Lavalette Tude Dronne, elle l'est peu dans la 4B Sud-Charente.

Une situation sociale mitigée

De nombreux signaux témoignent de fragilités sociales : niveaux de vie et de qualification faibles, précarité de l'emploi et chômage.

Quoiqu'en deçà de celui des territoires de comparaison, le chômage en Sud-Charente a davantage progressé entre 2010 et 2015 qu'en moyenne dans tous les autres territoires de référence. Le niveau de vie médian des ménages, dans la moyenne des territoires ruraux, est inférieur de 1 500 € à celui des ménages néo-aquitains. Le taux de pauvreté est aussi élevé que le taux moyen dans les territoires ruraux : 16,8 % des ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté en 2015.

Mais cela cache des disparités territoriales : la CC Lavalette Tulle Dronne (18,4 %) connaît un taux de 3 points plus élevé que la CC 4B Sud-Charente, les villes sont davantage affectées par le chômage, à l'inverse du nord du territoire qui, sous l'influence d'Angoulême et Cognac, sont sensiblement moins concernées par le chômage et possèdent un revenu médian plus élevé.

De plus, la précarité de l'emploi est importante : les actifs en emploi travaillent plus souvent à temps partiel et sous contrat précaire que dans les territoires ruraux. Les contrats de travail temporaire et les emplois aidés sont en particulier plus nombreux.

Par ailleurs, le niveau de qualification de la population est faible : 37 % de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne possèdent pas de diplôme qualifiant. Mais c'est la situation des jeunes de moins de 25 ans qui est la plus inquiétante : plus de la moitié n'est pas ou peu qualifiée (CAP-BEP) et 27,5 % ne possèdent aucun diplôme, soit un des taux les plus élevés dans les territoires de contractualisation.

Toutes ces fragilités influent négativement sur le développement humain du territoire et compriment celui de l'économie présentielle par la moindre capacité de consommation des ménages.

Une attractivité du territoire limitée

Après un long déclin démographique, bien qu'inférieur au déclin moyen des territoires ruraux, le Sud-Charente enregistre un regain de population, depuis le

début des années 2000, plus intense que dans les territoires de même catégorie. Cette croissance démographique résulte d'une attractivité démographique suffisante pour compenser le déficit du solde naturel.

La poursuite de ce récent regain d'attractivité du territoire constitue un enjeu à plusieurs titres. Le déficit d'attractivité sur une longue période engendre un vieillissement prononcé de la population qui devrait fortement s'accentuer en raison de la surreprésentation notable des 45 – 59 ans qui constituent les retraités de demain. Il est donc vital pour le territoire d'entretenir et d'intensifier cette attractivité et de l'accompagner en termes d'équipements et de services tels que le parc de logement.

En effet, l'attractivité du territoire est peu favorisée par un parc de logements ancien même s'il se renouvelle plus fortement qu'en moyenne dans les territoires ruraux. Il est affecté d'un taux de vacance élevé mais inférieur aux territoires de même catégorie. Par ailleurs, le Sud-Charente bénéficie d'un niveau d'équipements parmi les plus courants satisfaisant pour un territoire rural, sauf dans le domaine de la santé et des équipements de sports, de loisirs et de culture pour les équipements les plus courants. Il profite en plus de la proximité de pôles d'équipements supérieurs.

L'attractivité du territoire, indispensable pour diversifier le modèle de développement, est également à développer sur le plan touristique. La densité d'hébergements touristiques du Sud-Charente est à l'image de la vocation touristique du territoire, faible, s'appuyant principalement sur l'offre non marchande (résidences secondaires). La montée en gamme d'une partie de l'offre d'hébergement, composée uniquement de 6 hôtels, 3 campings et un village vacances, est en outre nécessaire. S'il paraît ambitieux de chercher à en faire d'emblée une destination pour des touristes distants ou une étape vers les sites d'intérêt régional à proximité, il semble envisageable de chercher à développer une activité de tourisme de loisirs et de proximité. En effet, des marges de développement existent probablement au regard des atouts que le territoire peut chercher à valoriser : ses aménités naturelles et patrimoniales, son offre culturelle, ses infrastructures d'itinérance douce (véloroute « Vélo Francette », étape vers St Jacques de Compostelle, sentiers de randonnée, tourisme équestre)...

La déprise démographique, le manque d'attractivité touristique et la situation sociale dégradée du territoire ne sont pas de nature à stimuler le développement de l'économie présente et inscrivent le territoire dans une trajectoire socio-économique peu favorable.

Des pistes d'enjeux

1. Consolider et diversifier le levier productif

Le modèle de développement de Sud-Charente apparaît peu porteur en raison des difficultés rencontrées par le levier productif concurrentiel et d'une dépendance croissante aux mécanismes de redistribution (revenus sociaux). La sphère productive, agricole ou industrielle, constitue néanmoins un atout maître du territoire qu'il s'agit de consolider en encourageant la création, en structurant et en améliorant l'écosystème local, notamment en renforçant des filières existantes, tout en prenant en compte l'approche durable de ces activités. L'émergence de nouvelles filières vertes prometteuses et l'adaptation du modèle agricole aux défis environnementaux et sociaux doivent également être encouragées. Une coopération avec le territoire voisin la Haute Saintonge, pionnier en matière énergétique peut être une option.

2. Développer l'économie résidentielle pour contribuer à la diversification du modèle de développement

Au regard d'une sphère productive en déclin, la diversification des revenus captés semble possible au travers du développement des revenus touristiques et des revenus pendulaires. Ces derniers, statistiquement déjà conséquents, représentent un levier intéressant pour dynamiser l'économie territoriale. L'activation de ce levier doit cependant s'accompagner du développement des conditions d'une mobilité durable, pour réduire l'impact environnemental et les conséquences sociales du renchérissement du prix des carburants.

Le développement de l'économie présente est à penser dans le cadre d'une stratégie d'attractivité résidentielle renouvelée. Elle doit être dirigée de façon préférentielle vers des actifs qualifiés et jeunes pour enrayer le vieillissement de la population. L'installation de ces populations suppose le renforcement des pôles, le maintien d'un bon niveau d'équipement sur le territoire, l'adaptation et l'amélioration du parc de logements et l'amélioration des conditions de mobilité.

3. Accompagner l'adaptation des compétences, la montée en qualification de la population et son insertion :

Le développement des activités productives et présentes sur le territoire passe enfin, par une anticipation des besoins en compétence, un accompagnement de l'adaptation de celles-ci, la montée en qualification de la population et son insertion professionnelle. Cet enjeu est d'autant plus important en Charente limousine que la main d'œuvre y est très peu qualifiée, surtout chez les jeunes. Une meilleure adéquation des besoins de formation et des postes proposés doit être recherchée. Le développement de l'ESS, surtout en CC 4B Sud-Charente, constitue une piste à creuser. Une meilleure qualification aidera à atténuer les fragilités sociales rencontrées par les habitants du territoire.